ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes

ASSEMBLÉE NATIONALE
REÇU
'99 NOV -9 10:29
SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE

RAPPORT DE MISSION

MISSION AUPRÈS DU CONSEIL NORDIQUE ET AUDITION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POUVOIRS LOCAUX DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Copenhague (Danemark)
17 et 18 mai 1999
et
Paris (France)
19 au 22 mai 1999

Édifice Honoré-Mercier
1025, rue Saint-Augustin
Bureau RC. 13
Québec (Québec)
G1A 1A3
Téléphone: (418) 643-7391
Télécopieur: (418) 643-1865

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes

Le 12 octobre 1999

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

Il me fait plaisir de vous faire parvenir le rapport de la mission de certains membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes (DANRIME) réalisée au Conseil Nordique (Copenhague) du 17 au 19 mai et auprès de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Paris) les 20 et 21 mai derniers. À titre de Président de la DANRIME, j'étais accompagné à l'occasion de cette mission de monsieur André Chenail, député de Beauharnois-Huntingdon et membre de la DANRIME. Vous trouverez à l'Annexe I le programme de cette mission.

Conseil Nordique

Le Conseil Nordique est un organisme regroupant des parlementaires[1] nommés par les parlements nationaux du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède. Il fait partie de la *Coopération Nordique* qui comprend également un Conseil Nordique des ministres composé d'un ministre de chaque État membre ainsi que des régions autonomes (le Groenland et les îles Féroé du Danemark ainsi que les îles Åland de la Finlande). Le Conseil Nordique a pour objectif la promotion de la coopération entre les parlements et les gouvernements des pays nordiques. Pour ce faire, il comprend une Assemblée plénière qui peut adopter des recommandations et formuler des avis qu'elle adresse au Conseil Nordique des ministres ou directement aux gouvernements nationaux. Il comprend également une Présidence

[1] L'Assemblée plénière est composée de 87 représentants.

Édifice Honoré-Mercier
1025, rue Saint-Augustin
Bureau RC. 13
Québec (Québec)
G1A 1A3
Téléphone: (418) 643-7391
Télécopieur: (418) 643-1865

(composée de onze parlementaires nationaux élus par l'Assemblée plénière) qui assume la permanence de l'organisme, assisté par un Secrétariat à la Présidence. Chaque membre du Conseil Nordique fait partie d'un des comités permanents qui s'occupent de questions s'inscrivant dans l'un des trois piliers de leur coopération : la coopération intra-nordique (questions culturelles, sociales et d'éducation), la coopération avec l'Europe (notamment avec l'Union européenne) et la coopération avec les régions adjacentes (notamment les pays de la région de l'Arctique ainsi que les pays baltes)[2].

Les préoccupations du Conseil Nordique se rapprochent de certaines des préoccupations de l'Assemblée nationale : questions nordiques (plus spécifiquement celles qui concernent l'Arctique), protection de l'environnement, questions autochtones. Un échange entre les deux institutions pourrait être certainement fructueux.

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) est l'organe délibératif du Conseil de l'Europe. Composée de représentants[3] des parlements des 41 États membres, elle a pour but de réaliser une union plus étroite entre ses membres par l'organisation de débats, la conclusion d'accords et l'adoption d'une action commune. À cette fin, l'Assemblée adopte quatre types de textes[4] : des recommandations[5], des résolutions[6], des avis[7] et des directives[8]. Une *proposition* de recommandation ou de résolution doit être déposée par dix membres de l'Assemblée au moins. Elle est ensuite renvoyée en commission pour rapport et éventuellement soumise à d'autres commissions pour avis. La commission principale désigne alors un rapporteur qui, s'appuyant sur ses propres connaissances ou avec le concours du secrétariat ou d'un expert engagé à cette fin, rédige un rapport. Lorsqu'un rapport a été adopté en commission, il est déposé pour débat à l'Assemblée qui l'examine et adopte, si elle le juge approprié, la recommandation ou la résolution proposée.

---

[2] Par ailleurs, il y 8 groupes de travail qui préparent des rapports pour les comités permanents.

[3] Contrairement à leurs homologues du Parlement européen, les députés de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe siègent au Parlement de leur pays et représentent ce Parlement à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Celle-ci est donc une institution interparlementaire, alors que le Parlement européen, élu au suffrage universel direct, se présente comme une institution parlementaire supranationale.

[4] En outre, les déclarations écrites permettent aux membres de l'Assemblée de prendre publiquement position sur des questions d'intérêt européen. Une déclaration écrite doit être signée par au moins trois représentants ou suppléants de nationalités différentes et ne pas dépasser 200 mots. Si le Président la juge recevable, elle est imprimée comme document d'Assemblée et distribuée. Si une déclaration écrite recueille de nouvelles signatures dans un délai de six mois, elle est redistribuée.

[5] Propositions adressées au Comité des Ministres, dont l'application est du ressort des gouvernements.

[6] Les résolutions reflètent les décisions de l'Assemblée sur des questions qu'elle est habilitée à régler ou l'expression d'opinions qui engagent sa seule responsabilité.

[7] Les avis sont essentiellement formulés par l'Assemblée sur des questions qui lui sont soumises par le Comité des Ministres, telles que l'adhésion de nouveaux États membres au Conseil de l'Europe mais aussi les projets de conventions, le budget, la mise en œuvre de la Charte sociale ou les activités du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

[8] Les directives sont généralement des instructions adressées par l'Assemblée à une ou plusieurs de ses commissions.

Le Canada a obtenu le statut d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 29 mai 1996 et la délégation canadienne[9] participe à ce titre à différentes réunions de l'Assemblée. Du fait de ce statut, le Canada suscite davantage l'intérêt des parlementaires européens. Ainsi, la gestion forestière canadienne a fait l'objet d'une proposition de résolution déposée en mai 1998 par M. Paul Staes (Belgique, Parti populaire européen) intitulée «Déforestation de forêts fluviales dans les zones tempérées et la responsabilité du Canada» (Doc. 8106 - voir Annexe II).

La *Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux* de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe[10] (la Commission) a été saisie de cette proposition ; pour y faire suite, elle a désigné le rapporteur M. Guillermo Martínez Casañ (Espagne, Parti populaire européen). Afin de préparer ce rapport, le rapporteur a déterminé les modalités suivantes ; soit la tenue d'une audition le 21 mai dernier sur les forêts canadiennes suivie d'une mission d'information au Canada effectuée par la Commission.

Bien qu'une résolution adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe n'ait pas de caractère contraignant, elle peut néanmoins déterminer l'action future des membres du Conseil de l'Europe. Il était par conséquent important que l'Assemblée nationale soit représentée dans le cadre des travaux de la Commission. Monsieur André Chenail et moi-même avons pu être invités par la Présidente de la Commission, madame Lale Aytaman, à participer de plein droit à l'audition (voir l'Annexe IV).

Ainsi, cette mission comportait un double volet : établir un contact avec le Conseil Nordique à Copenhague et assurer une représentation parlementaire à une audition de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Nous avions pour objectifs :

- d'établir un contact entre la DANRIME et le Conseil Nordique ;

- d'approfondir la connaissance du fonctionnement du Conseil Nordique dans une perspective de collaboration future entre nos deux institutions ;

- à l'occasion de notre passage à Copenhague, d'établir un contact entre la DANRIME et le Parlement danois (le Folketing) ;

- à l'occasion de notre passage à Copenhague, d'établir un contact entre la DANRIME et des parlementaires ainsi que des représentants du Groenland ;

- d'assurer une représentation de l'Assemblée nationale à l'audition du 21 mai 1999 de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux sur la gestion forestière canadienne ;

---

[9] La délégation canadienne se compose de 6 parlementaires, dont l'Honorable Charles L. CACCIA qui en est le Président.

[10] Voir son mandat et sa composition à l'Annexe III.

- d'établir un contact entre la DANRIME et la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux afin de préparer l'accueil des membres de cette dernière à l'Assemblée nationale à l'occasion de leur mission d'information au Canada en septembre 1999.

1.- *Volet Conseil Nordique*

Dans le cadre du premier volet de cette mission, nous avons pu réaliser plusieurs rencontres. Notre contact avec le Conseil Nordique fut des plus prometteurs. Nous avons pu nous entretenir avec la Secrétaire générale du Conseil Nordique, madame Berglind Asgeirsdottir au Secrétariat à la Présidence du Conseil Nordique. La Secrétaire générale était accompagnée de madame Päivikki Lindroos, Conseillère spéciale, ainsi que de monsieur Jan Dietz, Directeur de l'information. Nous avons exposé les objectifs de notre délégation ainsi que sa composition pluraliste pour ensuite faire part à la Secrétaire générale de l'intérêt que nous portons pour les activités du Conseil Nordique et du souhait que nous avons que deux institutions puissent collaborer sur certains sujets précis. Après avoir expliqué le fonctionnement de l'organisme et souligné combien ce dernier se distinguait par la qualité de la mise en œuvre de ses recommandations non contraignantes, madame Asgeirsdottir a accueilli avec enthousiasme notre sollicitude; elle évalue que le Conseil Nordique est de plus en plus ouvert à effectuer des échanges avec des États non-membres. À cet effet, elle nous a indiqué que la Présidence revenait d'une mission d'information au Parlement polonais.

Par ailleurs, il apparaît que leur Comité nordique s'intéresse particulièrement au Canada pour sa spécificité culturelle et linguistique ; bien que certains membres manifestent encore quelques réticences à ouvrir le Conseil Nordique à des intervenants extérieurs, il est possible que la Présidence du Conseil Nordique visite le Canada à l'occasion d'une mission qu'elle effectuera aux États-Unis pour le *Millénaire des Vikings*. En effet, afin de commémorer la première occupation par des Vikings de l'Amérique du Nord, le *National Museum of Natural History* du *Smithsonian Institute* prévoit organiser une exposition sur la question du 29 avril au mois de septembre 2000. Nous avons évoqué la possibilité que la délégation du Conseil Nordique puisse venir rencontrer des parlementaires du Québec à l'Hôtel du Parlement et visiter une région du Québec ; une telle invitation fut bien reçue par la Secrétaire générale.

Nous avons profité de notre passage à Copenhague pour rencontrer des parlementaires danois. Ainsi, nous avons eu un entretien avec le président de la délégation danoise auprès de l'Union interparlementaire et président de la délégation danoise auprès du Conseil de l'Europe, le député Henning Gjellerod. Cette rencontre nous a permis de mieux connaître le fonctionnement de la démocratie danoise ainsi que de nous familiariser avec les relations qu'entretient le Parlement du Danemark avec les institutions multilatérales européennes.

Enfin, le premier volet de notre mission a également comporté des rencontres avec des représentants du Groenland. Ainsi, nous avons pu nous entretenir avec madame Ellen

Kristensen, députée du Groenland au Forketinget[11] (Parlement du Danemark). Madame Kristensen nous a entretenu sur la situation économique et sociale du Groenland. Nous avons constaté que les problèmes rencontrés par la population du Groenland ressemblent à ceux rencontrés par la population autochtone du Québec, dont la population Inuit de ma circonscription électorale. Nous avons poursuivi cette réflexion avec un représentant du gouvernement du Groenland (*Greenland Home Rule*), monsieur Finn Lynge, Conseiller spécial. C'est au cours de notre entretien avec monsieur Lynge que nous avons ciblé plusieurs sujets d'intérêt commun entre le Groenland et le Québec telles que les questions autochtones et polaires. Des échanges pourraient être envisagés entre des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec et des parlementaires du Parlement du Groenland ainsi que des institutions telles que la station de recherche botanique *Upernaviarsuk* dans le sud du Groenland ou le Centre polaire de la Commission de recherche scientifique du Danemark.

2.- *Volet Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux*

Le second volet de notre mission nous amenait à Paris où se tenait l'audition du 21 mai 1999 de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux sur la gestion forestière canadienne. Nous avons participé dans un premier temps à une audition qui se tenait le jour précédent, soit le 20 mai 1999, à laquelle la Commission nous a permis d'assister à titre d'observateurs. Cette audition portait sur la «Poursuite de l'action du Conseil de l'Europe en matière de protection de l'environnement»; des experts y faisaient état des obligations principales des États, de la responsabilité des États et de l'accès aux tribunaux internationaux en la matière (voir le programme de l'audition du 20 mai en Annexe V). Notre participation nous a permis de mieux comprendre les particularités de la protection de l'environnement en Europe et nous a donné l'opportunité d'établir un premier contact avec les membres de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux.

Dans un second temps, nous avons assisté à l'audition du 21 mai de la Commission sur la «Gestion des forêts au Canada et coopération avec l'Europe» (voir le programme de l'audition du 21 mai à l'Annexe VI et la liste des personnes présentes à l'audition à l'Annexe VII). La DANRIME y avait le statut d'observateur. J'y étais invité comme intervenant ; à ce titre, j'étais appelé à présenter l'intervention du sous-ministre associé aux forêts du Ministère des ressources naturelles du Québec, monsieur Marc Ledoux.

L'audition était présidée par le premier vice-président de la Commission, monsieur Felice Carlo Besostri (SOC/Italie), en remplacement de la Présidente, madame Lale Aytaman. Après avoir été présenté par monsieur Besostri, le rapporteur, monsieur Guillermo Martínez Casañ, a fait quelques remarques introductives. Ainsi, il a rappelé l'origine de la proposition de résolution sur les forêts de la Colombie-britannique et comment il avait proposé d'élargir l'étude à l'ensemble des provinces canadiennes. En effet, monsieur Martínez Casañ souhaite ne pas «soulever de polémique» et préfère étudier l'ensemble des compétences provinciales en termes

[11] Il y a deux députés qui représentent le Groenland au Forketinget, dont madame Kristensen qui représente le parti libéral (Atassut), sur un total de 179 membres du parlement.

de gestion forestière, ce qui aura l'avantage de faire état d'un exemple de gestion forestière dans un État fédéral.

Suivant ces remarques introductives, la première partie de l'audition pouvait commencer, soit celle sur la «Gestion des forêts et protection de la biodiversité au Canada». Madame Karen Kraft-Sloan, députée du Parti Libéral de York-Nord (Ontario), a pris la parole en remplacement de l'honorable Charles C. Caccia, à titre de membre de l'Association parlementaire Canada-Europe et de vice-présidente du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des Communes. Elle a essentiellement fait une revue sommaire des derniers forums canadiens sur l'environnement durable. Monsieur John Dunkin, député du Parti Réformiste de l'Île de Vancouver-Nord (Colombie-Britannique) et membre associé du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, est intervenu immédiatement après madame Kraft Sloan pour expliquer succinctement le mandat du Comité.

Ensuite, monsieur Gerry Byrne, député du Parti Libéral de Humber-Sainte-Barbe-Baie Verte (Terre-Neuve), s'est adressé au rapporteur à titre de Secrétaire parlementaire du ministre des Ressources Naturelles du Canada. Il a présenté les représentants des gouvernements du Canada et du Québec mais il a omis de souligner la présence de M. Chenail et de Mme Kraft-Sloan ainsi que de la mienne. Son intervention avait pour objectifs de démontrer les bonnes intentions du gouvernement canadien dans l'adoption d'une gestion intelligente des forêts et d'indiquer à la Commission que le Canada offrait son entière collaboration dans la préparation de son rapport.

La parole a ensuite été donnée à madame Bronwen Beedle, Adjoint au Chef forestier du Ministère des Forêts de la Colombie-Britannique. Madame Beedle a présenté la réglementation forestière de la Colombie-Britanique. Son exposé a consisté à présenter un ensemble de statistiques forestières accompagnées de l'interprétation qu'en fait son gouvernement; notamment, elle a souligné que 95% des terres étaient publiques et que seulement 40% des terres forestières se prêtaient à l'exploitation; que les terres publiques sont prêtées aux compagnies privées qui remettent à la province un pourcentage de leurs revenus et doivent respecter le code de pratique forestière; qu'une proportion de 11% des surfaces boisées sont protégées par le gouvernement en ce qui a trait à la biodiversité et que le gouvernement s'est engagé depuis 1993 à augmenter ces surfaces protégées.

J'ai par la suite introduit l'intervention de monsieur Marc Ledoux en soulignant le mandat de la DANRIME, en réitérant notre invitation à l'endroit de la Commission à venir rencontrer des parlementaires du Québec et à visiter une région forestière québécoise et en présentant mon collègue, monsieur André Chenail. Monsieur Ledoux a présenté le nouveau régime forestier québécois (depuis 1987) qui a remplacé le régime des concessions. Ce nouveau régime prévoit un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (qui permet aux exploitants d'obtenir des permis d'intervention) et un règlement sur les normes d'intervention. Ces deux mesures ont pour objectifs de protéger les ressources en milieu forestier et de permettre l'utilisation de ces ressources suivant le principe du rendement soutenu et de la polyvalence. Ce régime forestier a été modifié à plusieurs reprises et se prépare maintenant à être révisé. Amorcée en 1996, cette révision abordera notamment les questions de la préservation des écosystèmes forestiers et la gestion plus transparente du milieu forestier; elle sera incorporée à

un projet de loi qui devrait être déposé à l'Assemblée nationale à l'automne 1999. Monsieur Ledoux a terminé sa présentation en évoquant l'implication du ministère des Ressources naturelles dans plusieurs dossiers environnementaux (stratégie québécoise en matière d'aires protégées, plan d'action québécois relativement aux changements climatiques, support de la certification des pratiques d'aménagement forestier).

Deux représentants d'organisations non gouvernementales ont pris la parole ensuite, soit monsieur Mike Apsey, président de la Coalition pour la stratégie nationale sur les forêts, et monsieur Harvey Bombay, directeur exécutif de l'Association nationale aborigène pour les forêts. Ces deux interventions avaient pour objet les rôles respectifs ainsi que les revendications particulières de ces deux institutions[12].

Dans le cadre des discussions qui ont suivi, les membres de la Commission se sont adressés aux membres de la délégation canadienne. Notamment, monsieur Paul Staes (auteur de la proposition de résolution) a rappelé la légitimité de sa démarche ; le Canada a le statut d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Europe importe une quantité importante de produits forestiers canadiens et enfin, sa démarche en est une de citoyen du monde. Pour monsieur Staes, le rapport pourra rendre compte des points de vues de tous les intervenants du dossier. Il a ensuite proposé que le représentant de Green Peace, monsieur Patrick Anderson, puisse intervenir, ce qui fut accepté par monsieur Gerry Byrne ; ainsi, monsieur Anderson a suggéré à la Commission de proposer aux membres du Conseil de l'Europe de boycotter les produits forestiers canadiens. Les mots de la fin de cette première partie (en avant-midi) de l'audition ont été accordés à Dr Yvan Hardy, sous-ministre adjoint du ministère des Ressources Naturelles du Canada. Il ne conteste pas les chiffres évoqués par Green Peace mais reconnaît qu'il y a divergence sur les impacts que ces chiffres ont sur les forêts.

La deuxième partie (en après-midi) de l'audition était consacrée à la question de la «Gestion des forêts et protection de la biodiversité en Europe». Divers intervenants non gouvernementaux ont pris la parole pour expliquer la situation forestière en Europe et présenter les documents juridiques qui réglementent les forêts européennes ainsi que le rôle des organisations non-gouvernementales européennes. La journée de l'audition s'est terminée avec les conclusions du rapporteur. Monsieur Martinez Casañ a souligné l'importance de prendre en considération les compétences fédérales et provinciales canadiennes en matière de gestion forestière ; à cet effet, il a constaté la transparence de la délégation canadienne qui comportait des membres des gouvernements mais aussi des parlementaires des deux côtés des Chambres des Parlements représentés. La pluralité de la délégation québécoise fut remarquée et tout indique qu'elle fut appréciée par la Commission.

---

[12] La Coalition pour la stratégie nationale sur les forêts regroupe des représentants des gouvernements et des organisations non gouvernementales et surveille la mise en œuvre de la «Stratégie nationale sur les forêts 1998-2003», politique sur la durabilité des forêts établie par les ministres canadiens responsables des forêts et des membres de la communauté forestière canadienne. L'Association nationale aborigène pour les forêts défend les intérêts des populations autochtones dans la gestion des forêts ainsi que dans l'accès aux forêts pour l'exercice de leurs pratiques traditionnelles.

Bilan

Le bilan de cette mission est très positif. Nous avons atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés. En effet, nous avons pu établir un contact avec le Conseil Nordique et asseoir les premières bases d'une future relation entre nos deux institutions. Nous avons aussi établi plusieurs contacts personnels avec des parlementaires danois; par ailleurs, nos contacts avec des représentants groenlandais nous donnent la possibilité d'instituer une relation privilégiée avec le Groenland pour mettre en commun nos expertises respectives, notamment sur la question des populations autochtones. Enfin, notre présence à l'audition du 21 mai nous a permis d'assurer une participation de l'Assemblée nationale aux travaux sur la gestion forestière canadienne de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux et de confirmer notre participation à l'accueil de la Commission au Québec à l'occasion de sa mission d'information au Canada en septembre prochain. En tant qu'instance parlementaire, la Commission se devait d'avoir, au Québec, un interlocuteur parlementaire.

Je tiens en terminant à souligner l'excellente collaboration de la conseillère de la Délégation générale du Québec à Bruxelles, madame Chantal Houdet, qui a été d'un soutien indispensable. Sa grande disponibilité ainsi que son expertise sur les institutions européennes auront largement contribué au succès de cette mission.

Tout en demeurant à votre disposition pour échanger sur les sujets qui ont fait l'objet de cette mission, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Létourneau
Député d'Ungava

ANNEXE I

MISSION AUPRÈS DU CONSEIL NORDIQUE ET AUDITION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POUVOIRS LOCAUX DE L'ASSSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

COPENHAGUE ET PARIS
17 AU 22 MAI 1999

PROGRAMME

LE LUNDI 17 MAI 1999

8 h 55	Arrivée à Copenhague
14 h 00	Rencontre avec la députée, madame Ellen Kristensen Représentante du Groenland Forketinget (Parlement du Danemark) Bureau 1-008 Christiansborg

LE MARDI 18 MAI 1999

10 h 30	Entretien avec la Secrétaire générale du Conseil nordique, madame Berglind Asgeirsdottir Secrétariat du Conseil Nordique St. Strandstraede 18
11 h 30	Rencontre avec le directeur de l'Information publique du Conseil Nordique, monsieur Jan Dietz Secrétariat du Conseil Nordique St. Strandstraede 18
15 h 00	Rencontre avec le député, monsieur Henning Gjellerod Président de la délégation danoise auprès de l'IUP et Président de la délégation danoise auprès du Conseil de l'Europe Forketinget (Parlement du Danemark) Christiansborg

LE MERCREDI 19 MAI 1999

9 h 15	Rencontre avec le représentant du gouvernement du Groenland, monsieur Finn Lynge, Premier conseiller, Environnement et Affaires autochtones Home Rule du Groenland Bureau du Danemark Pilestraede 52
14 h 20	Départ de Copenhague
16 h 00	Arrivée à Paris
20 h 00	Rencontre avec monsieur Marc Ledoux, sous-ministre associé aux forêts du ministère des Ressources naturelles

LE JEUDI 20 MAI 1999

9 h 00 à 17 h 00	Audition de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux; action future du Conseil de l'Europe en matière de protection de l'environnement Assemblée nationale française Palais Bourbon 126, rue de l'Université, 7e étage

LE VENDREDI 21 MAI 1999

9 h 00 à 17 h 00	Audition de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux; la gestion des forêts et biodiversité et protection de la diversité au Canada Assemblée nationale française Palais Bourbon 126, rue de l'Université, 7e étage

LE SAMEDI 22 MAI 1999

9 h 00	«Printemps du Québec» Découvertes sous la conduite de M. Sylvain Gagné, Commissaire général adjoint

LE DIMANCHE 23 MAI 1999

11 h 40	Départ de Paris

ANNEXE II

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire
Parliamentary Assembly

Déforestation de forêts fluviales dans les zones tempérées et la responsabilité du Canada

Proposition de résolution présentée par M. Staes et plusieurs de ses collègues

Doc. 8106

4 mai 1998

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

1. Considérant que plus de 50 % des forêts fluviales dans les zones tempérées ont déjà disparu, alors qu'elles devraient être considérées comme un héritage de valeur mondiale ;

2. Notant que le World Resources Institute des Etats-Unis a déclaré que ces forêts sont les écosystèmes les plus menacés du monde ;

3. Constatant qu'un quart des forêts concernées se situe sur la côte Ouest de la Colombie britannique ;

4. Constatant que le gouvernement de la Colombie britannique a donné l'autorisation à quelques sociétés multinationales d'exploiter la plus grande partie de ces forêts, et que l'exploitation est destinée à la production de mouchoirs en papier, de bottins téléphoniques et de papier toilette et qu'elle utilise du bois d'arbres millénaires ;

5. Constatant qu'en agissant ainsi la partie la plus importante, en terme de surface de cet héritage naturel mondial, qui se trouve en Colombie britannique, sera totalement détruite et aura disparu complètement dans les années 2010, suite à un rythme de disparition de 2 ha à la minute ;

6. Constatant que suite à une protestation au niveau international en 1993, la Colombie britannique a changé sa législation avec une directive que son gouvernement a appelé « une moisson de bois de façon durable ». Un rapport récent de Greenpeace indique néanmoins que la production de bois a encore augmenté de 2 % un an après l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi ;

7. Constatant que le Canada n'a pas de législation sur la protection de la faune et la flore menacée ;

8. Constatant que les peuples indigènes comme les indiens Nuxalk sont menacés dans leur originalité et dans leur survie culturelle ;

9. Soutenant la proposition du mouvement écologique au Canada afin de protéger le parc naturel du Great Bear Rainforest dans l'intérêt entre autre des grizzlis, des ours noirs et des ours spirits ;

10. Constatant que l'écotourisme, en forte hausse dans la région, représente une alternative pour les emplois dans le secteur forestier ;

11. Constatant que les trois sociétés les plus importantes, à savoir McMillan Bloedel, International Forest Products (Interfor) et Western Forest Products (Doman Ltd.) exploitent ensemble plus de la moitié de toute l'exploitation forestière des forêts fluviales de la Colombie britannique, et que leur exportation est partiellement destinée à l'Europe ;

12. Constatant que Western Forest Products a annoncé la construction de routes au début « 98 », afin de lancer l'exploitation d'une partie du Great Bear Rainforest ;

13. Constatant que le Canada a la réputation de protecteur de l'environnement et que ces exploitations qui détruiraient la dernière originalité naturelle de ces forêts fluviales dans les zones tempérées peuvent nuire à son image internationale ;

14. Considérant que le Canada a le statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe ;

Conclut que :

i. les forêts fluviales dans les zones tempérées font partie de l'héritage naturel mondial et doivent être protégées pour ce qu'il en reste encore aujourd'hui ;
ii. les espèces naturelles qui vivent dans ces forêts méritent également une protection totale,
iii. le profit commercial de ces quelques sociétés pour un maximum de douze ans encore ou la perte d'emplois – s'il y en a – ne peuvent pas prévaloir sur la richesse écologique, culturelle et irremplaçable du monde entier ;
iv. le Canada a la responsabilité de gérer les espaces et les espèces naturelles de son territoire dans un sens de protection et de sauvegarde vis-à-vis de l'héritage de l'originalité mondiale ;
v. l'esprit de Rio et de son Agenda 21 devrait faire arrêter le plus vite possible chaque exploitation non durable de forêts fluviales dans les zones tempérées ;

et demande aux sociétés européennes d'annuler tout contrat avec des producteurs utilisant du bois provenant d'exploitations non durables.

Signé:

Staes, Belgique, PPE/DC

About, France, LDR

Bordas, France, GDE

Briane, France, PPE/DC

Clerfayt, Belgique, LDR

Jeambrun, France, LDR

Kollwelter, Luxembourg, SOC

Langthaler, Autriche, NI

Lengagne, France, SOC

Maximus, Belgique, SOC

Rise, Norvège, PPE/DC

Ruffy, Suisse, SOC

Squarcialupi, Italie, SOC

Taylor J., Royaume-Uni, PPE/DC

Theis, Luxembourg, PPE/DC

Valkeniers, Belgique, LDR

1. MANDAT

Titre : Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux (AS/Loc)

Nombre de sièges : 65

Historique

La commission a été créée en 1949 comme *Commission des pouvoirs locaux*. Le domaine de l'aménagement du territoire a été ajouté en 1968. L'environnement a été ajouté à son titre en 1986.

Mandat

1. La commission examine les questions touchant à la protection et l'aménagement de l'environnement et au concept de développement durable, en particulier :

   i. en favorisant la coopération internationale dans ce domaine, et en contribuant à la mise en oeuvre des conventions existantes;

   ii. en suivant et en donnant des orientations aux activités du secteur intergouvernemental.

2. La commission examine les problèmes en rapport avec l'aménagement du territoire, la gestion des ressources hydriques et la politique des transports, et les autres politiques sectorielles contribuant à l'aménagement cohérent et durable de l'espace européen. Elle encourage la coopération transfrontalière et interrégionale.

3. La commission examine les problèmes liés à la démocratie locale, à la régionalisation, à l'autonomie locale, (régionale et locale) et notamment à l'application du principe de subsidiarité.

4. La commission suit les activités du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) au sujet desquelles elle présente des rapports à l'Assemblée lorsqu'elle le juge opportun. La commission est représentée aux activités du Congrès qui ont trait à son domaine de compétence. En outre, elle suit les activités d'autres instances européennes oeuvrant dans le domaine des collectivités territoriales.

5. La commission, au nom de l'Assemblée, sélectionne les candidats au Prix de l'Europe. et choisit les lauréats.

6. La commission est représentée aux comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe tels que:

- Comité pour les activités du Conseil de l'Europe en matière de diversité biologique et paysagère (CO-DBP)
- Conseil pour la stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère (STRA-CO)
- Groupe de spécialistes "Tourisme et environnement" (PE-S-TO)
- Groupe de spécialistes sur la protection des côtes (PE-S-CO)

- Comité restreint d'experts sur la coopération transfrontalière (LR-R-CT)
- Groupe de travail sur les régions de montagne et l'espace rural (GT-RMER)

7. La commission peut organiser des conférences et des activités sur des sujets couverts par son mandat.

Sous-commissions

Sous-commission de l'environnement	(AS/Loc/Env)
Sous-commission de l'aménagement du territoire	(AS/Loc/Am)
Sous-commission des pouvoirs locaux et régionaux	(AS/Loc/Reg)

Sous-commission supplémentaire

Sous-commission du Prix de l'Europe	(AS/Loc/Prix)

2. COMPOSITION

Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux
Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities

Rôle / *Role*	Nom / *Name*	Pays / *Country*	Remplaçant / *Alternates*
Président / *Chairman*	Mrs Lale AYTAMAN	Turquie / *Turkey*	Mr YÜRÜR
Premier Vice-Président(e) / *First Vice-Chairperson*	M. Felice Carlo BESOSTRI	Italie / *Italy*	M. RODEGHIERO
Deuxième Vice-Président(e) / *Second Vice-Chairperson*	M. Daniel HOEFFEL	France / *France*	M. LENGAGNE
Troisième Vice-Président(e) / *Third Vice-Chairperson*	Mr Ólafur Örn HARALDSSON	Islande / *Iceland*	Mr ARNASON
Membre / *Member*	Mr Cevdet AKÇALI	Turquie / *Turkey*	Mr PAMUKÇU
Membre / *Member*	M. Paride ANDREOLI	Saint-Marin / *San Marino*	ZZ...
Membre / *Member*	M. Francisco ASSIS MIRANDA	Portugal / *Portugal*	M. NIZA
Membre / *Member*	M. Silvio BERLUSCONI	Italie / *Italy*	M. BIANCHI
Membre / *Member*	M. Jean-Marie BOCKEL	France / *France*	M. LE GRAND
Membre / *Member*	M. Jean BRIANE	France / *France*	M. DHAILLE
Membre / *Member*	Mr John BROWNE	Irlande / *Ireland*	Mr GREGORY
Membre / *Member*	Sir Sydney CHAPMAN	Royaume-Uni / *United Kingdom*	Mr WILSHIRE
Membre / *Member*	M. Anatol CIOBANU	Moldova / *Moldova*	ZZ...
Membre / *Member*	Mr Regimantas CIUPAILA	Lituanie / *Lithuania*	ZZ...
Membre / *Member*	Mr Thomas COX	Royaume-Uni / *United Kingdom*	Mr TAYLOR
Membre / *Member*	M. Lino DIANA	Italie / *Italy*	Mr RISARI
Membre / *Member*	Ms Kaarina DROMBERG	Finlande / *Finland*	Mr KORKEAOJA
Membre / *Member*	Mr Adri DUIVESTEIJN	Pays-Bas / *Netherlands*	Mr EVERSDIJK
Membre / *Member*	Mr György FRUNDA	Roumanie / *Romania*	Mr KELEMEN
Membre / *Member*	Ms Marie GRANLUND	Suède / *Sweden*	Mr BERGQVIST
	Mrs Zdenka	République tchèque / *Czech*	

Membre / *Member*	HORNIKOVA	*Republic*	Mr BARTOŠ
Membre / *Member*	Mr Leon KIERES	Pologne / *Poland*	Mr ADAMCZYK
Membre / *Member*	Mr Stathis KITTIS	Chypre / *Cyprus*	Mr DEMETRIOU
Membre / *Member*	M. Efstratios KORAKAS	Grèce / *Greece*	Mr POLYDORAS
Membre / *Member*	Mr Csaba KURUCSAI	Hongrie / *Hungary*	Mr KELEMEN
Membre / *Member*	Mr Serhiy KURYKIN	Ukraine / *Ukraine*	Ms VITRENKO
Membre / *Member*	M. François LACHAT	Suisse / *Switzerland*	M. SEILER
Membre / *Member*	Mrs Monika LANGTHALER	Autriche / *Austria*	Mrs SCHICKER
Membre / *Member*	Mr Milan LINZER	Autriche / *Austria*	Mr BÖSCH
Membre / *Member*	Mr Aleksander LUCZAK	Pologne / *Poland*	Mr GIBULA
Membre / *Member*	M. Guillermo MARTÍNEZ CASAÑ	Espagne / *Spain*	Mr ONAINDIA
Membre / *Member*	M. Vasil MELO	Albanie / *Albania*	ZZ...
Membre / *Member*	Mr Romans MEZECKIS	Lettonie / *Latvia*	ZZ...
Membre / *Member*	Mrs Maggi MIKAELSSON	Suède / *Sweden*	Mr BILLING
Membre / *Member*	Mr Yacho MINKOV	Bulgarie / *Bulgaria*	Mr NAYDENOV
Membre / *Member*	Mr Gyula MOLNÁR	Hongrie / *Hungary*	Mr LOTZ
Membre / *Member*	M. João MOTA AMARAL	Portugal / *Portugal*	M. PEREIRA COELHO
Membre / *Member*	Mr Miroslav MOZETIC	Slovénie / *Slovenia*	Mr RUPAR
Membre / *Member*	Mr Manfred MÜLLER	Allemagne / *Germany*	Mr GEHRCKE
Membre / *Member*	Mrs Liubov OLEINIK	Russie / *Russia*	Mr SHUBA
Membre / *Member*	Mr Jozef PROKES	Slovaquie / *Slovakia*	Mr DUKA-ZÓLYOMI
Membre / *Member*	Mr Gwynfor PROSSER	Royaume-Uni / *United Kingdom*	Mr O'HARA
Membre / *Member*	Mr Jozo RADOŠ	Croatie / *Croatia*	M. KANDARE
Membre / *Member*	Mr Anatoliy RAKHANSKY	Ukraine / *Ukraine*	Mr STRIZHKO
Membre / *Member*	M. Lluís RECODER	Espagne / *Spain*	M. GONZALEZ DE TXABARRI
Membre / *Member*	Mr Lars RISE	Norvège / *Norway*	Mrs BLATTMANN
Membre / *Member*	M. Victor RUFFY	Suisse / *Switzerland*	M. FREY
Membre / *Member*	Mr Dietmar SCHÜTZ	Allemagne / *Germany*	Mrs HOFFMANN
Membre / *Member*	Mme Olga SEHNALOVA	République tchèque / *Czech Republic*	Mrs JIROUSOVÁ
Membre / *Member*	Mrs Hanne SEVERINSEN	Danemark / *Denmark*	Mrs FRAHM
Membre / *Member*	Mr Ioannis SKOULARIKIS	Grèce / *Greece*	Mr KOULOURIS
Membre / *Member*	Mr Serguei SOBYANIN	Russie / *Russia*	Mr FYODOROV

Membre / *Member*	M. Paul STAES	Belgique / *Belgium*	M. van der MAELEN
Membre / *Member*	M. Petru STEOLEA	Roumanie / *Romania*	M. ARDELEAN
Membre / *Member*	Mr Mevljan TAHIRI	"l'ex-République yougoslave de Macédoine" / *"the former Yugoslav Republic of Macedonia"*	Mrs MARKOVIC-DIMOVA
Membre / *Member*	Mrs Erica TERPSTRA	Pays-Bas / *Netherlands*	M. CHERRIBI
Membre / *Member*	M. Alphonse THEIS	Luxembourg / *Luxembourg*	Mme BRASSEUR
Membre / *Member*	Mr Latchezar TOSHEV	Bulgarie / *Bulgaria*	Mr IVANOV
Membre / *Member*	Mr Elmar TRUU	Estonie / *Estonia*	ZZ...
Membre / *Member*	Mr Jef VALKENIERS	Belgique / *Belgium*	Mr NOTHOMB
Membre / *Member*	Mr John VELLA	Malte / *Malta*	Mr DEBONO GRECH
Membre / *Member*	Mr Viktor VISHNYAKOV	Russie / *Russia*	Mr SEMYONOV
Membre / *Member*	Mr Benno ZIERER	Allemagne / *Germany*	Mr ADAM
Membre / *Member*	ZZ...	Andorre / *Andorra*	ZZ...
Membre / *Member*	ZZ...	Liechtenstein / *Liechtenstein*	ZZ...
Membre / *Member*	ZZ...	Géorgie / *Georgia*	ZZ...
Invité spécial / *Special guest*	Mr Shadman HUSEYN	Azerbaïdjan / *Azerbaijan*	
Invité spécial / *Special guest*	Mr Momir TOSIC	Bosnie et Herzégovine / *Bosnia and Herzegovina*	
Secrétaire / *Secretary*	Mme Antonella-Maria CAGNOLATI-STAVERIS		
Secrétaire / *Secretary*	M. Pavel CHEVTCHENKO		
Secrétaire / *Secretary*	Ms Dana KARANJAC		
Assistante / *Assistant*	Mme Michèle JORDAN		

ANNEXE IV

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Council of Europe / Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg cedex (France)
Tél : +33/ 3 88 41 20 00
Fax : +33 / 3 88 41 27 17
Email : pace@coe.fr
http://stars.coe.fr/

LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POUVOIRS LOCAUX

La Présidente

Paris, le 17 mai 1999

Monsieur le Président,

Je vous remercie de vos lettres en date des 27 avril et 17 mai derniers, et de l'intérêt que vous avez manifesté pour les travaux de notre Commission relatifs à la gestion forestière au Canada.

Nous vous sommes également reconnaissants pour l'offre de coopération que vous avez faite en vue de faire connaître à nos membres la spécificité des forêts du Québec, et pour l'invitation à rencontrer les parlementaires québécois à l'Hôtel du Parlement.

La Commission en tiendra certainement compte au moment de décider du programme de la visite au Canada en septembre prochain, et j'espère sincèrement que nous aurons l'occasion d'apprécier votre contribution à nos travaux.

Quant à la participation de M. André Chenail et de vous-même à l'audition du 21 mai, je ne peux que de m'en féliciter et c'est avec plaisir que je vous y invite. Le programme en a déjà été modifié en conséquence.

Dans cette attente je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma considération distinguée.

Lale Aytaman

Monsieur Michel Létourneau

Adjoint parlementaire du Premier Ministre
Président de la Délégation de l'Assemblée nationale
pour les relations avec les institutions multilatérales européennes

Hôtel du Parlement
Québec Qc
G1A 1A4
Canada

Fax N° 001 418 643 1865

ANNEXE V

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE
Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Council of Europe / Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg cedex (France)
Tél :+33/ 3 88 41 20 00
Fax : +33 / 3 88 41 27 17
Email : pace@coe.fr
http://stars.coe.fr/

AS/Loc (1999) 13
17 mai 1999

Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux

Audition sur la

POURSUITE DE L'ACTION DU CONSEIL DE L'EUROPE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Obligations principales, responsabilité de l'Etat et accès aux cours internationales

Programme

Paris, 20 mai 1999
(Union de l'Europe Occidentale (UEO)
43 avenue du Président Wilson, Paris 16)

10.30 – 18.00

OUVERTURE DE L'AUDITION : **Mme Lale Aytaman,** Présidente, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux

INTRODUCTION : **M. Lars Rise,** Rapporteur, membre de la Commission

LES OBLIGATIONS MAJEURES DES ETATS EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE

Rapport introductif : **Prof. Geir Ulfstein,** Université d'Oslo

LES INSTRUMENTS JURIDIQUES ET L'ACTION DU CONSEIL DE L'EUROPE EN LA MATIERE

M. Peter Csonka, Direction des Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe
M. Loukis Loucaides, Juge, Cour Européenne des Droits de l'Homme

LA RESPONSABILITE CIVILE POUR DES DOMMAGES A L'ENVIRONNEMENT DANS L'UNION EUROPEENNE

Mme Carla de Vries, Administrateur principal, Commission Européenne, DGXI - B Instruments environnementaux

Discussion

LA POLLUTION TRANSFRONTALIERE: LE BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DES CONVENTIONS DE LA CEE- ONU

M. Henning Wuester, Chargé des affaires économiques, Division de l'Environnent et de l'Habitat, Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU)

LA RESPONSABILITE DES ETATS POUR DES DOMMAGES A L'ENVIRONNEMENT

M. Pierre Bodeau, Chercheur, Université de Cambridge

L'ACCES AUX COURS INTERNATIONALES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

a) **Activité de la Cour Internationale de la Justice à La Haye**

b) **Rôle éventuel d'un Tribunal International de l'Environnement**

M. Amedeo Postiglione, Juge à la Cour de Cassation, Directeur de la Fondation pour un Tribunal International de l'Environnement (Rome, Italie)

c) **Perspectives d'un éventuel Protocole additionnel à la Convention Européenne des Droits de l'Homme**

Mme Maguelonne Dejeant-Pons, Direction de l'environnement et des pouvoirs locaux

Discussion

CONCLUSIONS
par **M Lars Rise**, Rapporteur, et **Prof. Geir Ulfstein**

ANNEXE VI

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE
Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Council of Europe / Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg cedex (France)
Tél :+33/ 3 88 41 20 00
Fax : +33 / 3 88 41 27 17
Email : pace@coe.fr
http://stars.coe.fr/

AS/Loc (1999) 18
17 mai 1999

Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux

Audition sur la

GESTION DES FORETS AU CANADA ET COOPERATION AVEC L'EUROPE

Programme

Paris, 21 mai 1999
(Assemblée Nationale
Salle Lamartine
101, rue de l'Université, Paris 7ème)

10.30 – 13.00

OUVERTURE DE LA SEANCE: **Mme L. Aytaman,** Présidente, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire

REMARQUES D'INTRODUCTION: **M. G. Martinez Casan,** Rapporteur, Membre de la Commission

Gestion des forêts et protection de la biodiversité au Canada

1. *Autorités fédérales du Canada*
   Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts

   M. Gerry Byrne, Secrétaire parlementaire du Ministre des ressources naturelles du Canada
   Dr Yvan Hardy, Sous-Ministre adjoint
   M. Jacques Carette, Directeur Général pour la politique, planification et affaires internationales
   M. Patrice Breton, Adjoint spécial et adjoint législatif, Pétrole et Gaz (Côte Est), Ressources naturelles Canada
   Mme Karen Kraft Sloan, Membre du Comité permanent de l'environnement et du développement durable

2. *Autorités de la Colombie britannique*

   M. Bronwen Beedle, Adjoint au Chef Forestier, Ministère des Forêts

3. *Autorités du Québec*

   M. Michel Létourneau, Député d'Ungava
   M. Marc Ledoux, Sous-Ministre associé aux forêts, Ministère des ressources naturelles

4. *Organisations non-gouvernementales*

   M. Mike Apsey, Président, "National Forest Strategy Coalition"
   M. Harvey Bombay, Directeur exécutif, Association nationale aborigène pour les forêts

Discussion

Gestion des forêts et protection de la biodiversité en Europe

Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe

M. Peter Mayer, Bureau de Liaison, Vienne

Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère
Thème d'action 9 : Ecosystèmes forestiers

M. Sipi Jaakkola, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Genève

Rôle des Organisations non-gouvernementales européennes

M. Stefan Leiner, World Wide Fund for Nature (WWF)

Discussion

16.30 - 16.45 Pause café

Conclusions
par M. G. Martinez Casañ, Rapporteur

ANNEXE VII

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES À L'AUDITION DU 21 MAI 1999 DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Membres de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux :

M. Guillermo Martínez Casañ	Membre/Rapporteur (Espagne)
M. Franciszek Adamczyk	Membre (Pologne)
M. Jean Briane	Membre (France)
Mr Regimantas Ciupaila	Membre (Lithuanie)
M. Ivan Ivanov	Membre remplaçant (Bulgarie)
Mme Maggi Mikaelsson	Membre (Suède)
Mr Lars Rise	Membre (Norvège)
M. Alphonse Theis	Membre (Luxembourg)
Mr Elmar Truu	Membre (Estonie)
M. Paul Staes	Membre (Belgique)
M. Petru Steolea	Membre (Roumanie)
Mme Antonella-Maria Cagnolati-Staveris	Secrétaire
M. Pavel Chevtchenko	Secrétaire
Mme Dana Karanjac	Secrétaire
Mme Michèle Jordan	Assistante

Autorités fédérales canadiennes :

Mme Karen Kraft-Sloan	Députée du Parti Libéral de York-Nord (Ontario)
M. John Dunkin	Député du Parti Réformiste de l'Île de Vancouver-Nord (Colombie-Britannique)
M. Gerry Byrne	Député du Parti Libéral de Humber-Sainte-Barbe-Baie Verte (Terre-Neuve)
Dr Yvan Hardy	Sous-ministre adjoint du Ministère des Ressources Naturelles du Canada
M. Jacques Carette	Directeur général Direction générale des politiques, de la planification et des affaires internationales Ministère des Ressources Naturelles du Canada
M. Patrice Breton	Adjoint spécial et Adjoint législatif Pétrole et Gaz (Côte Est) Ministère des Ressources Naturelles du Canada

Autorités de la Colombie-Britannique :

Bronwen Beedle	Adjoint au Chef forestier Ministère des Forêts de la Colombie-Britannique

Autorités du Québec :

Michel Létourneau	Député d'Ungava
André Chenail	Député de Beauharnois-Huntington
Marc Ledoux	Sous-ministre associé aux forêts Ministère des ressources naturelles du Québec
Juliette Champagne	Conseillère, Assemblée nationale
Chantal Houdet	Attachée aux Affaires européennes, Délégation générale du Québec à Bruxelles

Organisations non-gouvernementales :

M. Mike Apsey	Président de la Coalition pour la stratégie nationale sur les forêts
M. Harvey Bombay	Directeur exécutif de l'Association nationale aborigène pour les forêts
Patrick Anderson	Représentant de Green Peace

MISSION AUPRÈS DU CONSEIL NORDIQUE ET AUDITION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POUVOIRS LOCAUX DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Fiche synoptique

Activité

- Mission auprès du Conseil nordique, les 17 et 18 mai 1999
- Audition auprès de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du 19 au 22 mai 1999

Participants

- Monsieur Michel Létourneau, député d'Ungava et président délégué de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes (DANRIME)
- Monsieur André Chenail, député de Beauharnois-Huntingdon et membre de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes (DANRIME)
- Madame Juliette Champagne, secrétaire administrative de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes (DANRIME)

Contexte

Le Conseil Nordique est un organisme regroupant des parlementaires nommés par les parlements nationaux du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède. Les préoccupations du Conseil Nordique se rapprochent de certaines des préoccupations de l'Assemblée nationale : questions nordiques (plus spécifiquement celles qui concernent l'Arctique), protection de l'environnement, questions autochtones.

Par ailleurs, après avoir été saisie d'une proposition de résolution sur la «Déforestation de forêts fluviales dans les zones tempérées et la responsabilité du Canada» (Doc. 8106), la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a désigné le rapporteur M. Guillermo MARTINEZ CASAÑ (Espagne, Parti populaire européen). Le 15 janvier 1999, la Commission a décidé d'élargir le sujet du rapport aux forêts canadiennes dans son ensemble et de tenir une audition sur les forêts canadiennes le 21 mai 1999 à Paris.

.../2

Objectifs et enjeux

- d'établir un contact entre la DANRIME et le Conseil Nordique
- d'approfondir la connaissance du fonctionnement du Conseil Nordique dans une perspective de collaboration future entre nos deux institutions
- à l'occasion de notre passage à Copenhague, d'établir un contact entre la DANRIME et le Parlement danois (le Folketing)
- à l'occasion de notre passage à Copenhague, d'établir un contact entre la DANRIME et des parlementaires et des représentants du Groenland
- d'assurer une représentation de l'Assemblée nationale à l'audition du 21 mai 1999 de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux sur la gestion forestière canadienne
- d'établir un contact entre la DANRIME et la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux afin de préparer l'accueil des membres de cette dernière à l'Assemblée nationale à l'occasion de leur mission d'information au Canada en septembre 1999

Bilan

Nous avons pu établir un contact avec le Conseil Nordique et asseoir les premières bases d'une future relation entre nos deux institutions. Nous avons aussi établi plusieurs contacts personnels avec des parlementaires danois; par ailleurs, nos contacts avec des représentants groenlandais nous donnent la possibilité d'instituer une relation privilégiée avec le Groenland pour mettre en commun nos expertises respectives, notamment sur la question des populations autochtones.

Notre présence à l'audition du 21 mai nous a permis d'assurer une participation de l'Assemblée nationale aux travaux sur la gestion forestière canadienne de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et régionaux et de confirmer notre participation à l'accueil de la Commission au Québec à l'occasion de sa mission d'information au Canada en septembre prochain.

Coûts

- Transport	5 673,72 $
- Per diem	6 466,15 $
	12 139,87 $